DES SOLUTIONS POUR ACCOMPAGNER LE RETOUR À L'EMPLOI APRES LA MALADIE

La créativité au service de votre politique handicap

© Illustration par Ani des Aubes

L'ASSOCIATION SŒURS D'ENCRE

L'association Sœurs d'Encre a pour vocation d'accompagner physiquement, par le tatouage, et/ou psychologiquement par **l'immersion en milieu professionnel**, les femmes ayant été touchées par la maladie. Elle les accompagne dans la réinsertion sociale et professionnelle en favorisant la prise de confiance et l'estime de soi.

Sœurs d'Encre poursuit **l'objectif de sensibiliser**, à travers ses actions, au dépistage du cancer du sein et au retour ou maintien dans l'emploi.
En 2021, elle a remporté le prix national **Ruban Rose Qualité de Vie**, destiné à soutenir **les innovations en matière d'amélioration de lutte contre le cancer du sein.**

Sœurs d'Encre propose Et Après ?!, un dispositif innovant lauréat de l'appel à projet Handinnov par **l'Agefiph,** créé pour les femmes touchées par la maladie.

LE DISPOSITIF ET APRÈS ?!

Le dispositif Et Après ?! est financé par **l'AGEFIPH** et **la Région Nouvelle-Aquitaine**, le parcours ne coûte rien aux bénéficiaires.

Il se concrétise dans l'activité de **l'ATELIER D'éco SOLIDAIRE** qui encourage la préservation des personnes et de l'environnement à travers la valorisation créative d'objets. Elle permet ainsi de se donner le temps de reprendre confiance en soi dans un contexte de travail collectif, se sentir de nouveau utile, dans un cadre professionnel bienveillant.

Cap Emploi Gironde, opérateur spécialisé sur le champ de l'emploi des personnes handicapées et la prévention de la désinsertion professionnelle est partenaire de ce dispositif d'accompagnement, ainsi que la **CPAM** de la Gironde, la **MSA** de la Gironde, la **CARSAT** Aquitaine et le **Club des Entreprises de Bordeaux**.

NOS PRINCIPAUX OBJECTIFS

- **Favoriser le retour et/ou le maintien en emploi grâce à un projet créatif et artistique**
- **Développer « le travailler ensemble »**
- **Aider les femmes à retrouver une vie ordinaire**
- **Mener des actions de sensibilisation auprès des entreprises**

Après le diagnostic en entreprise, un plan d'actions peut être établi avec l'employeur et le médecin du travail, afin de prévoir les différentes étapes du parcours de soin et son retentissement sur l'emploi.

NOS SOLUTIONS

NOUS PROPOSONS AUX ENTREPRISES DES ACTIONS DE SENSIBILISATION SUR-MESURE ET SUR DEVIS PRÉALABLE, AFIN DE :

> Sensibiliser vos équipes.
> Former vos managers.
> Renforcer la cohésion.
> Favoriser la communication et le bien-être de tous vos salariés.

NOS OUTILS D'INTERVENTION

- Ateliers créatifs
- Tables rondes - Témoignages
- Exposition itinérante
- Organisation d'événements
- Team building
- Actions sur mesure

À SAVOIR

Chaque année, près de 400 000 personnes apprennent qu'elles ont un cancer.

Parmi elles, 160 000 ont un emploi au moment du diagnostic.

En France, 1 femme sur 8 est susceptible d'être touchée par le cancer du sein.

Au moins 12 % des salariés ont connu rejets ou discriminations de leurs collègues en raison de leur maladie.

20 % des 18-54 ans ont un emploi au moment du diagnostic et ne travaillent plus 5 ans après.

20 % des femmes se retrouvent sans emploi 2 ans après leur diagnostic de cancer du sein. 1 femme sur 5 n'a pas repris d'activité professionnelle.

Sources : enquêtes VICAN 2 et VICAN 5

Si rien n'est fait pour accompagner les entreprises et leurs salariées, la désinsertion professionnelle est un risque supplémentaire qui vient s'ajouter à la maladie.

Des solutions existent, des ressources sont mobilisables afin d'installer le dialogue salariée/employeur et d'organiser l'absence autant que la reprise.

Nos actions sont éligibles à vos obligations légales

Conformément à l'article L 5212-11 du code du travail et l'article 3 du décret n°2020-1350 du 5 novembre 2020, le montant de nos prestations peut permettre de déduire **jusqu'à 10%** du montant de votre contribution annuelle en faveur de l'emploi des personnes handicapées.

Il s'agit de la contribution de l'employeur au titre de :

- la participation à des événements visant à promouvoir l'accueil, l'embauche et le maintien dans l'emploi de travailleurs handicapés dans l'entreprise (ex : salon, jobdating, …)
- la mise en œuvre d'un partenariat, par voie de convention ou d'adhésion, avec des organismes œuvrant pour la formation, l'insertion sociale ou professionnelle des personnes handicapées.

ILS NOUS SOUTIENNENT

Atelier d'éco solidaire – recyclerie créative

agefiph – ouvrir l'emploi aux personnes handicapées

Région Nouvelle-Aquitaine

Cap Emploi – Handicap, recrutement & maintien

Carsat Aquitaine – Retraite & Santé au travail

msa – santé famille retraite services

transicia – solutions emploi

Le recrutement éthique – CDI · INTERIM · CONSEIL

Club des Entreprises de Bordeaux

Ruban Rose – cancerdusein.org

AFSOS – Association Francophone des Soins Oncologiques de Support

Rose Up – Association

Sécurité sociale – L'Assurance Maladie

LiSa – Bordeaux – L'institut du Sein d'Aquitaine

Liberté · Égalité · Fraternité – République Française – Secrétariat d'État chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations

Jeune & Rose

oncogite. – les ateliers qui reconnectent les neurones !

Sœurs d'encre by Rose Tattoo

POUR EN SAVOIR PLUS

WWW.SOEURSDENCRE.FR

06 71 19 67 40

soeursdencre@gmail.com